

<https://ricochets.cc/Le-prefet-de-la-Drome-refuse-la-tenue-d-une-Action-Anti-Nucleaire.html>



Drôme, le préfet refuse la tenue d'une Action Anti-Nucléaire

- Les Articles -

Publication date: lundi 26 août 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'association RECH (réaction en chaîne humaine) se préparait à mener une action anti-nucléaire, en déployant de grandes banderoles sur plusieurs ponts d'autoroutes de la Drôme, samedi 17 Août, comme elle le fait chaque année depuis 2015. Nous avons d'ailleurs relayé leur appel à bénévoles, qui a permis à quelques personnes de rejoindre leur groupe en prévision de cette action.

Toutefois, les choses ne se sont pas passées comme les années précédentes.

Voici leur communiqué de presse ainsi que deux témoignages de personnes présentes :

COMMUNIQUE DE PRESSE 17/ 08 /2019

L'association Réaction en Chaîne Humaine (RECH) a fait un dépôt de déclaration de manifestation pacifique en date du 17/08/2019 entre 10h et 12h

pour une sensibilisation au risque nucléaire et au réchauffement climatique qui a été accepté le 07/08/2019 par la préfecture de la Drôme.

Cette manifestation faite chaque année depuis 2015 par l'association RECH consiste à déployer 1 à 2 banderoles au-dessus de quelques ponts de l'Autoroute A7 entre Lyon, Valence et Avignon.

Nous faisons cette action pour expliquer aux automobilistes qui passent sur l'A7 les dangers persistants du nucléaire, l'arrêt du nucléaire et les conséquences du réchauffement climatique.

Ce matin 17/08/2019 10h

trois de nos adhérents à Paillasse et trois de nos adhérents à Loriol ont voulu s'installer sur les ponts autorisés, ils ont été refoulés par la Police qui a expliqué que l'autorisation avait été annulée par le préfet ce matin. L'association RECH n'a jamais été avertie de la nouvelle position du Préfet, que ce soit un refus ou un quelconque changement de mode d' action.

Nous avons sollicité, auprès des gendarmes à Loriol, l' autorisation de modifier notre action et nous installer sur le rond-point, cette demande nous a été refusée et nous avons dû quitter les lieux.

Nous considérons que nous avons subit une forme de répression dans un État de droit et que les moyens déployés pour nous interdire de manifester sont disproportionnés. Nous avons eu droit à trois véhicules de police et une douzaine de gendarmes pour trois adhérents avec une banderole. Nos adhérents ont été obligés de décliner leur identité alors que la manifestation n'a pas eu lieu.

Bien cordialement Christine Hasse et Hubert Guichard (Réaction en chaîne humaine)
contact 06 24 61 03 74



Banderole anti-nucléaire sur l'autoroute

► Et voici les témoignages concordants :

Témoignage 1 :

Ce samedi sur le pont de Fiancey qui passe au dessus de l'A7 nous étions trois volontaires venus déployer une banderole et nous n'avons eu que le temps de garer la voiture et de sortir le matériel car une voiture de la gendarmerie a surgi, suivie d'une seconde voiture (banalisée). nous avons produit le papier attestant la déclaration mais le chef avait reçu des ordres contraires du préfet ; nous avons obtempéré. La dame gendarme qui me demandait de décliner mon identité a tenu à m'assurer de sa bonne volonté (à défaut de son soutien)... Mais il fallait tenir compte de l'affluence des estivants dans les deux sens et éviter de solliciter l'attention des conducteurs... surtout ne pas s'écarter du chemin. Au téléphone, une membre de l'association nous informait que l'action se poursuivait nonobstant sur un pont de Valence.

Témoignage 2 :

Samedi 17/8 nous étions 3 sur le pont au dessus de l'autoroute A7 à Fiancey pour participer à l'action Â« banderoles Â» de l'association Réaction En Chaîne Humaine, action déclarée à la préfecture.

A 10 h alors que nous commençons à dérouler la banderole Â« 58 réacteurs - 40 agonisants Â» une dizaine de gendarmes sont arrivés et nous ont dit que c'était interdit par la Préfet. Or nous n'avons eu aucun appel de la préfecture ... discussions, téléphones, papiers d'identité etc. rien à faire nous avons du partir.

A Valence au pont Mistral les militants ont peu rester 1 h avec l'accord de la Police qui est restée sur place.

Remarque personnelle :

Est il plus dangereux cette année que les années précédentes de déployer des banderoles sur l'autoroute ?

Pour les automobilistes non évidemment (ayant déjà participé avec ces groupes à cette action, je sais que toutes les précautions sont prises pour attacher correctement les banderoles).

Mais pour les militants oui !

Les temps changent. Entre l'année dernière et cette année, le préfet à changé lui aussi.

Celui-ci ne prends plus même la peine de suivre les procédures habituelles de refus des demandes d'autorisations, et semble préférer laisser les militants (des personnes relativement âgées pour certaines) se déplacer pour rien (pu plutôt juste pour se faire contrôler).

Drôme, le préfet refuse la tenue d'une Action Anti-Nucléaire

Merci à ces associations et bénévoles de poursuivre leur travail d'information et d'action, quelque soit la forme que ces actions prennent.